



Déclaration liminaire UNSA Education CTSD 1^{er} degré 13-02-2019

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames, Messieurs

Nationalement, même si certaines académies ont des dotations à 0, la dotation globale pourtant positive ne permettra sans doute pas de réaliser à elle seule la poursuite des objectifs définis par le Ministre lui-même dont le plus emblématique : le dédoublement des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire.

Au-delà de cette priorité ministérielle, l'UNSA Education déplore qu'aucune impulsion politique ne soit donnée sur la structuration de l'offre éducative en milieu rural, sur la baisse des effectifs en maternelle, sur la consolidation des RASED ou encore la direction d'école pour laquelle les discussions sont prévues au premier trimestre 2019.

C'est vrai, avec sa croissance démographique toujours aussi importante, notre département bénéficiera pour la rentrée prochaine d'une dotation positive de 49 postes pour 507 élèves supplémentaires. Dotation à nos yeux insuffisantes qui ne permettra pas des conditions d'accueil au moins équivalentes à celle de la rentrée 2018.

Cette dotation, amputée des nécessaires ouvertures provisoires prononcées entre juin et septembre 2018, des postes de « chargés de missions » qui se multiplient, des postes « référents mathématiques » et des dédoublements CP/CE1, ne laissera que trop peu de moyens pour accueillir ces 507 élèves...

La volonté ministérielle de faire disparaître du paysage éducatif les postes « plus de maître que de classe » au profit des « dispositifs dédoublés » n'est pas sans poser problème. Ces PMC n'avaient-ils pas pour objectif « de rendre l'école plus juste et plus efficace, de réduire les inégalités en apportant une aide renforcée aux populations scolaires les plus fragiles... », et pas uniquement sur les deux premières années de cycle 2 et en éducation prioritaire ?

Si leur maintien sous un autre intitulé est une bonne nouvelle, la disparition de 8 d'entre eux, hors éducation prioritaire, est une estocade portée à la plupart de ces écoles pour lesquelles ce moyen humain est indispensable pour appréhender le fameux « cumul de difficultés pédagogiques » qui a prévalu à l'élaboration de cette carte scolaire.

L'Unsa Education vous demande donc de réétudier ces situations et elle espère, par ailleurs, que contrairement au dispositif « plus de maîtres que de classes », les dispositifs dédoublés pourront être évalués.

Enfin, l'UNSA Education prend acte des 9 ETP mis de côté pour d'éventuelles mesures aux mois de juin et septembre. Cette pratique, n'est pas pour nous déplaire dans la mesure où elle vous donnera plus de latitude si le besoin s'en faisait sentir, mais elle ne saurait affranchir de la nécessaire anticipation, gage d'une rentrée sereine pour les équipes. Dans cette optique, l'UNSA Education le redit, elle s'opposera fermement à toute proposition de fermetures après la rentrée des classes.

Je vous remercie.